

Université de Sherbrooke	Faculté des lettres et sciences humaines	Département d'histoire
HST 194 – Les Amérindiens au Canada depuis le 19^e siècle à aujourd'hui (3 crédits) Automne 2015		
Chargée de cours : Émilie Guilbeault-Cayer	Bureau : A4-251	
Téléphone : (819) 821-8000 poste 63264	Courriel : Emilie.Guilbeault-Cayer@USherbrooke.ca	
Disponibilité : Sur rendez-vous		

PLAN DE COURS

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances relatives à l'histoire politique des Amérindiens au Canada et au Québec des XIX^e, XX^e et XXI^e siècles. Comprendre les contextes historiques et politiques au Canada et au Québec durant cette période et replacer dans un contexte plus large les politiques indiennes de l'État et leur évolution. Comprendre et analyser les enjeux contemporains autochtones, leurs fondements et leurs impacts sociaux et politiques. Comprendre les disparités régionales des enjeux autochtones au Canada et l'impact de ces disparités sur les politiques indiennes de l'État. Analyser les politiques étatiques marquantes pour l'histoire des Amérindiens et les textes historiques ayant servi de base à l'élaboration de ces politiques. Apprivoiser diverses sources historiques discursives et iconographiques reliées aux sujets abordés en classe.

CONTENU

Les tentatives d'assimilation au 19^e siècle et les commissions d'enquête sur les Amérindiens; le régime de pensionnats et les politiques de mise en tutelle comme la Loi sur les Indiens de 1876; la signature des traités numérotés en Ontario et dans l'Ouest; l'implication des Amérindiens dans les conflits internationaux; la formation des organisations politiques; la signature de traités contemporains comme la Convention de la Baie James et du Nord québécois en 1975; la Loi constitutionnelle de 1982; les disparités régionales en matière indienne (le Nord canadien, la création du Nunavut); les traités contemporains (Nishga'as (2000), Paix des Braves (2001)); les conflits contemporains.

CONTENU SPÉCIFIQUE

Les enjeux contemporains autochtones au Québec et au Canada sont grandement déterminés par le contexte historique dans lequel ils s'inscrivent et par certains événements (ex. : crise d'Oka), politiques ou documents (ex. : traités) de leur histoire. Pour bien comprendre la situation actuelle des Autochtones et les défis auxquels les différentes nations font face aujourd'hui, il importe donc de bien comprendre l'évolution des relations entre les États canadien et québécois et les Autochtones dans une perspective historique et de s'intéresser aux divers éléments ayant jalonné leur histoire. Une approche interdisciplinaire pourra être adoptée pour favoriser un apprentissage plus complet : des éléments tirés de l'histoire, mais également du droit, de l'anthropologie, de la science politique et de la sociologie seront mis à profit.

Le XIX^e siècle est marqué, dans le domaine des politiques indiennes de l'État, par une campagne massive de tentatives d'assimilation. Institutionnalisées notamment dans les commissions d'enquête sur les Amérindiens, ces politiques d'assimilation s'ancrent dans la réalité entre autres par une politique de mise en tutelle, la *Loi sur les Indiens de 1876*, et par un régime de pensionnats désormais tristement célèbre. Au cours du XX^e siècle, les Amérindiens accroissent leur présence sur la scène politique canadienne : l'implication des Amérindiens dans les conflits internationaux, la formation des organisations politiques et la signature de traités contemporains de grande importance comme la *Convention de la Baie James et*

du Nord québécois en 1975 sont des exemples qui témoignent de l'implication des Autochtones dans la vie politique canadienne et québécoise contemporaine. L'étude des disparités régionales en matière indienne, comme le cas du Nord canadien et de la création du Nunavut et les traités particuliers signés en Colombie-Britannique avec les Nishga'as (2000) offrent également une perspective intéressante pour l'étude de l'évolution de la question autochtone lors des deux siècles précédents.

CALENDRIER DU COURS

1- Vendredi 11 septembre 2015 : Présentation du syllabus et des évaluations. Introduction : panorama de la présence amérindienne au Canada et au Québec.

2- Vendredi 18 septembre 2015 : Tentatives d'assimilation : politiques indiennes 1867-1960.

Lecture préalable : DICKASON, Olive P., « Chapitre XVI : L'univers autochtone au Canada au début du XIXe siècle », dans DICKASON, Olive P., *Les Premières nations du Canada, Depuis les temps les plus lointains jusqu'à nos jours*, Québec, Septentrion, 2002, pp. 222-242.

3- Vendredi 25 septembre 2015 : La Loi sur les Indiens de 1876 : contexte de création, particularités et conséquences.

Lecture préalable : Extrait de la *Commission Royale d'enquête sur les peuples autochtones*, Rapport déposé en 1996, Vol. 1 : *Un passé, un avenir, Chapitre 9 : La Loi sur les Indiens* : « Introduction », « La Loi sur les Indiens et les Indiens : des pupilles de l'État », « Conclusion ».

4- Vendredi 2 octobre 2015 : Les traités entre l'État et les peuples autochtones.

Lecture préalable : GRAMMOND, Sébastien, « Introduction générale », *Les traités entre l'État canadien et les peuples autochtones*, Éditions Yvon Blais, Cowansville, 1995.

5- Vendredi 9 octobre 2015 : Éducation indienne et réserves.

Lecture préalable : Extrait du rapport de la *Commission de vérité et réconciliation du Canada*, Rapport déposé en 2015, Vol. *Les survivants s'expriment*, « Préface ».

Lecture préalable : GÉLINAS, Claude, « La création des réserves atikamekw en Haute-Mauricie (1895-1950), ou quand l'Indien était vraiment un Indien », *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. XXXII, No 2, 2002, pp. 35-48.

***Remise de l'interprétation de témoignage.**

6- Vendredi 16 octobre 2015 : Semaine de relâche.

7- Vendredi 23 octobre 2015 : Examen en classe.

8- Vendredi 30 octobre 2015 : Vers l'intégration : politiques indiennes 1960-1990.

Lecture préalable : GREEN, Joyce, « Vers une détente de l'histoire; l'héritage colonial du Canada remis en question », *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. XXV, No 4, pp. 31-44.

9- Vendredi 6 novembre 2015 : Les organisations autochtones au Québec : développement, évolution et impacts.

Lecture préalable : SAVARD, Stéphane, « Les communautés autochtones du Québec et le développement hydroélectrique, un rapport avec l'État, de 1944 à aujourd'hui », *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. XXXIX, nos 1-2, 2009, pp. 47-60.

10- Vendredi 13 novembre 2015 : Loi constitutionnelle de 1982 et jugements importants de la Cour Suprême : enjeux et conséquences.

Lecture préalable : DICKASON, Olive P., « Chapitre XXIII : Les tribunaux canadiens et les droits ancestraux », dans DICKASON, Olive P., *Les Premières nations du Canada, Depuis les temps les plus lointains jusqu'à nos jours*, Septentrion, 2002, pp. 336-353.

11- Vendredi 20 novembre 2015 : Traités contemporains.

Lecture préalable : PAILLON, Martin et Audrey LORD, « Les traités modernes : vers une nouvelle relation? », dans BEAULIEU, Alain *et al.* (dir.), *Les Autochtones et le Québec, Des premiers contacts au Plan Nord*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2013, pp. 343-362.

12- Vendredi 27 novembre 2015 : Conflits contemporains.

Lecture préalable : SALÉE, Daniel, « L'évolution des rapports politiques entre la société québécoise et les peuples autochtones depuis la crise d'Oka », dans BEAULIEU, Alain *et al.* (dir.), *Les Autochtones et le Québec, Des premiers contacts au Plan Nord*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2013, pp. 323-342.

13- Vendredi 4 décembre 2015 : Développement du Nord – formation des territoires et particularités régionales.

Lectures préalables : TURBIDE, Maëlle, *La redéfinition des termes de la citoyenneté au nord du Québec : le cas des Cris de la Baie James et des Inuit du Nunavik*, Mémoire de maîtrise en Sciences politiques, Université du Québec à Montréal, 2010, p. 67-86.

TULUGAK, Harry, « La Gouvernance dans la CBJNQ : une perspective inuit », et BERTHE, George, « Le développement territorial dans le cadre de la CBJNQ : une perspective inuit », dans GAGNON, Alain-G. et Guy ROCHER (dir.), *Regards sur la Convention de la Baie James et du Nord québécois*, Montréal, Québec/Amérique, 2002.

14- Vendredi 11 décembre 2015 : Enjeux contemporains au Québec et au Canada.

Lecture préalable : ASSELIN, Hugo, « Plan Nord : les Autochtones laissés en plan », *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. XLI, No 1, 2011, pp. 37-46.

15- Vendredi 18 décembre 2015 : Examen en classe.

FONCTIONNEMENT

Ce cours comprendra quatre formes d'activités pédagogiques : cours magistraux, exercices en classe, discussions et évaluations. La matière sera présentée par la professeure par des cours magistraux avec support visuel portant sur la thématique proposée, et les étudiants se familiariseront avec le contenu par des exercices en classe. Une trame thématique et chronologique sera suivie pour la présentation des cours magistraux, permettant ainsi une compréhension sur plusieurs plans des enjeux autochtones par les étudiant-e-s (voir **Calendrier des activités**). Des conférenciers pourront être invités pour approfondir certaines thématiques selon leurs disponibilités.

ÉVALUATIONS

Les étudiants auront deux types d'évaluation des connaissances : deux **examens en classe** et un **travail long**.

Si la remise de l'évaluation se fait de manière électronique, il est de la responsabilité des étudiants et étudiantes de s'assurer qu'ils ou elles téléversent le bon fichier.

→Examens en classe

Les examens en classe auront lieu après la mi-session et à la fin de la session. Ils porteront sur la matière abordée tout au long de la session ainsi que sur les lectures obligatoires. Les examens en classe se diviseront en trois parties : la carte géographique à remplir, les questions courtes et la question longue. Pour la partie des questions courtes, les étudiants auront un choix de dix questions à répondre en une

dizaine de lignes, et devront en choisir huit. Les étudiants auront également un choix pour la question longue. Le professeur proposera deux questions (réponse devant tenir en trois à cinq pages), et les étudiants devront en choisir une. Les questions porteront sur les thématiques traitées dans les cours précédant l'examen. Les étudiants n'auront pas droit aux notes ni aux textes pendant les examens en classe.

→**Travail long : Interprétation de témoignage**

Les étudiants devront remettre un travail long qui prendra la forme d'une interprétation de témoignage. Le professeur choisira deux documents : un extrait tiré d'une commission d'enquête du XIXe siècle, la Commission Bagot (1842) et un extrait d'un document plus contemporain, la Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones (1996). Les étudiants devront en choisir un et produire une interprétation de témoignage. Ces deux textes sont d'une importance capitale pour comprendre la trame historique des enjeux autochtones contemporains. Le premier est aux fondements de la politique d'assimilation qui fut mise en place par l'État fédéral durant tout le XIXe siècle et la première moitié du XXe. Le second marque un changement dans la perception des enjeux autochtones au Canada. Il apparaît donc fort pertinent que les étudiants se penchent sur ces textes pour mieux en comprendre le contexte de production et l'intention des auteurs. Un document expliquant les différentes étapes d'un tel travail sera fourni aux étudiants et le professeur se tiendra disponible pour fournir des explications supplémentaires.

L'interprétation de témoignage devra être rédigée en police Times New Roman et en caractères 12, à simple interligne et demie ou double interligne.

→**Pondération des évaluations**

Examen en classe 1 :	30 % de la note finale
Examen en classe 2 :	30 % de la note finale
Interprétation de témoignage :	40 % de la note finale

Selon la politique adoptée au Département d'histoire, jusqu'à 15 % des points peuvent être perdus pour la qualité du français dans le travail long, et 10 % dans les examens en classe.

→**Critères d'évaluation**

Pour le **travail long** : maîtrise et compréhension de la documentation utilisée, sens critique, cohérence, qualité de l'argumentation, respect des règles méthodologiques, présentation matérielle, structuration du texte et des idées, clarté de l'expression, qualité de la langue écrite.

Pour les **examens en classe** : maîtrise et compréhension du propos et des notions abordées lors des cours magistraux et dans les lectures obligatoires, structuration des réponses (idées), clarté de l'expression, qualité de la langue écrite.

Les étudiantes et étudiants pourront trouver les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographies aux adresses suivantes :

https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espace-etaudiant/regles_presentation_bibliographies.pdf

https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espace-etaudiant/regles_presentation_references_notes_bas_pages.pdf

Toutes les évaluations sont obligatoires. La note finale ne sera produite que si ces trois activités ont été complétées.

→Retards

Les retards ne seront pas acceptés pour les travaux, sauf pour raison de force majeure approuvée par la professeure. Pour tout retard non approuvé, la pénalité encourue est la suivante : 5 % par jour de retard jusqu'à l'échec. Les travaux ayant un retard excessif seront refusés.

→Barème

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 8 portant sur les règles relatives à la discipline que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire :

<http://www.usherbrooke.ca/programmes/references/reglement/discipline/>

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat :

<http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat :

<http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/jetudie/quiz/>

Voici le document informatif en PDF sur le plagiat approuvé par le Conseil universitaire :

<http://www.usherbrooke.ca/ssf/fileadmin/sites/ssf/documents/Antiplagiat/Document-informatif-V2-CU-2012-06-06.pdf>

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie vous sera remise en classe.